

Fédération Départementale des Chasseurs de la Meuse

27 Rue Dom Ceillier - 55014 Bar le Duc Cedex

Tél. 03.29.79.03.31 - Fax 03.29.45.45.18

fdc55@orange.fr



MEMENTO DE L'EXAMEN DU PERMIS DE CHASSER

*Centre de Formation « Chevert »
à Belrupt en Verdunois*

L'examen du permis de chasser démarre par des exercices pratiques, suivi, en cas de réussite, de dix questions théoriques. Il est noté sur 31 points.

Pour être reçu, le candidat devra obtenir la note minimale de 25 points, sans avoir eu de comportement éliminatoire aux exercices pratiques et ayant correctement répondu à la question théorique éliminatoire.

Accueil :

Le jour de l'examen, vous devez présenter à l'inspecteur du permis de chasser votre convocation accompagnée d'une pièce d'identité.

On vous remettra un gilet de chasse que vous devrez revêtir durant toute la durée des exercices pratiques, ainsi que huit cartouches amorcées.

Vous ne devez avoir aucune cartouche réelle sur vous.

Les téléphones portables devront être coupés.

Adaptez votre tenue de terrain en fonction des conditions météorologiques du jour.



MANIPULATIONS FONDAMENTALES : Ces manipulations sont à réaliser à chaque ouverture et fermeture de l'arme à canons basculants.

Fermer un fusil basculant :

- 1 - Chercher une zone sécurisée.
- 2 - Vérifier l'état intérieur des canons.
- 3 - Loger les cartouches à l'intérieur des chambres (à l'aide de la main droite pour les droitiers et de la main gauche pour les gauchers).
- 4 - Refermer le fusil en remontant la crosse. Les canons doivent être dirigés vers le sol, à un mètre environ devant vos pieds. Pour faciliter l'opération, on vous conseille d'incliner le fusil, bande ventilée dans la paume de la main tenant la longueur. Suite à cette action, la fermeture de l'arme est facilitée puisque la crosse n'est pas collée à votre corps.
- 5 - Vérifier la zone sécurisée.
- 6 - Remonter le fusil dans cette zone sécurisée.
- 7 - Tenez votre fusil à deux mains, canons dirigés vers le ciel (pas de doigt sur les queues de détente, ni sur le pontet).

Ouvrir un fusil basculant :

- 1 - Chercher une zone sécurisée.
- 2 - Diriger le fusil vers le sol, canons à un mètre environ devant vos pieds.
- 3 - Pousser le levier d'ouverture avec votre pouce (droit pour un droitier et gauche pour un gaucher). Pour faciliter l'opération, on vous conseille d'incliner le fusil, bande ventilée dans la paume de la main tenant la longueur.
- 4 - Manipuler les cartouches, si nécessaire.

ATTENTION : VOUS DEVEZ PRENDRE EN COMPTE TOUTES LES PERSONNES ET BIENS PRESENTS AUTOUR ET SUR LE SITE.

L'INSPECTEUR DOIT JUGER DE VOTRE APTITUDE A CHASSER SUR TOUS TYPES DE TERRAIN.

PARCOURS : NOTÉ SUR 21 POINTS

L'inspecteur vous signifiera le début et la fin des exercices pratiques.



1^{er} atelier : *parcours à blanc, noté sur 7 points, dont 1 de comportement général.*

- 1 - À la remise du fusil par l'inspecteur du permis de chasser, l'arme vous est présentée ouverte et déchargée. Vous saisissez le fusil par sa poignée.
- 2 - Vous effectuez les manipulations fondamentales « fermer un fusil basculant ».
- 3 - Vous vous dirigez vers la clôture (1^{er} obstacle). Effectuez les manipulations fondamentales « ouvrir un fusil basculant ».

- 4 - Passez la clôture fusil ouvert et déchargé, canons dirigés à l'opposé de la personne qui vous accompagne.
- 5 - Effectuez les manipulations fondamentales « fermer un fusil basculant ».
- 6 - Dirigez-vous vers le premier pas de tir, canons dirigés vers le ciel. Prenez position au pas de tir.
- 7 - À trois pas de tir différents, suite à votre annonce, un plateau partira. (Deux plateaux par pas de tir). Vous tirerez les plateaux sécurisés, et ne devez pas lever le fusil pour les plateaux qualifiés de dangereux. Attention, votre index vient se positionner sur la queue de détente uniquement après avoir identifié et épaulé, et non pas en même temps que l'épaule. Après chaque tir, les manipulations fondamentales seront effectuées (il est possible d'avoir successivement des plateaux identiques).
- 8 - Pour franchir le fossé (2^{ème} obstacle), vous effectuerez les mêmes opérations que pour la clôture (3 ; 4 ; 5).
- 9 - Vous vous dirigerez vers le véhicule pour le transport d'une arme et suivrez les consignes de l'Inspecteur sur le choix du fusil à transporter.



2^{ème} atelier : Démontage sommaire et/ou rangement d'une arme de chasse dans un véhicule (le type de l'arme reste au choix de l'Inspecteur), noté sur 1 point.

➔ **L'Inspecteur vous demande de transporter dans un véhicule, un fusil à canons basculants dans un étui long :**

Déchargez votre fusil, vérifiez l'intérieur des canons, le tout toujours en direction d'une zone sécurisée. Ouvrez le coffre du véhicule. Sortez l'étui vide du véhicule, fermez le fusil vers une zone sécurisée et placez-le dans l'étui. Fermez l'étui et rangez-le dans le véhicule. Fermez le coffre du véhicule.

➔ **L'Inspecteur vous demande de transporter dans un véhicule, un fusil à canons basculants dans un étui court :**

Déchargez votre fusil, vérifiez l'intérieur des canons, le tout toujours en direction d'une zone sécurisée. Otez la longuesse que vous mettez dans la poche de votre gilet, vous cassez le fusil afin de dissocier les canons de la bascule. Ouvrez le coffre du véhicule et rangez ces trois pièces de fusil dans la mallette que vous refermez. Fermez le coffre du véhicule.

➔ **L'Inspecteur vous demande de transporter dans un véhicule, un fusil semi-automatique dans un étui long :**

Fermez la culasse du fusil dans une zone sécurisée avant de vérifier l'intérieur du magasin, ouvrez la culasse pour vérifier l'intérieur de la chambre. Ouvrez le coffre du véhicule. Culasse ouverte, vous pouvez placer le fusil dans son étui, toujours dans une zone sécurisée. Fermez l'étui et placez-le dans le véhicule. Fermez le coffre du véhicule.



3^{ème} atelier : tir réel à la fosse, noté sur 7 points, dont 1 de comportement général. (Arme à canons basculants ou semi-automatique, au choix du candidat).

➔ **Dans le cas d'un fusil à canons basculants :**

1 - Vous rentrez dans la cage de sécurité dite « limitateur d'angle ». Une fois que l'inspecteur vous a remis le fusil ouvert et déchargé par le devant de la cage, en aucun cas vous ne pouvez sortir ou vous retourner avec l'arme.

2 - Vous effectuez les manipulations fondamentales « fermer un fusil basculant » après que l'inspecteur vous ait donné deux cartouches réelles.

3 - A votre annonce, vous tirerez les plateaux noirs qualifiés de gibier, vous ne tirerez pas les plateaux oranges qualifiés d'espèces protégées, tout en respectant une éventuelle silhouette humaine qui peut surgir à tout moment. Après chaque tir, les manipulations fondamentales seront effectuées.

4 - Lorsque l'inspecteur vous informe de la fin du troisième atelier, vous lui rendez le fusil, ouvert et déchargé (après avoir effectué l'opération fondamentale « ouvrir un fusil basculant »), en lui présentant l'arme de telle sorte qu'il puisse la saisir par la poignée.

Si, après cela, l'Inspecteur vous redonne l'arme pour aller du pas de tir réel au véhicule, n'oubliez pas de renouveler l'opération en vérifiant l'intérieur des canons.

➔ **Dans le cas d'un fusil semi-automatique :**

1 - Vous rentrez dans la cage de sécurité dite « limitateur d'angle ». Une fois que l'inspecteur vous a remis le fusil, culasse ouverte par le devant de la cage, en aucun cas vous ne pouvez sortir ou vous retourner avec l'arme.

2 - Positionnez-vous pied gauche devant, pied droit derrière pour un chasseur droitier, à l'inverse pour un gaucher. Tenez le fusil semi-automatique à deux mains, canon dirigé vers le ciel, et crosse sur la cuisse avant. Fermez la culasse et vérifiez l'intérieur du magasin en remontant le fusil à hauteur de vos yeux. Repositionnez toujours le fusil « crosse sur la cuisse » avant d'ouvrir la culasse afin de vérifier l'intérieur de la chambre. Fermez la culasse et introduisez deux cartouches dans le magasin. Tirez la culasse en arrière pour faire monter une cartouche dans la chambre, puis approvisionnez la troisième cartouche dans le magasin.

3 - A votre annonce, vous tirerez les plateaux noirs qualifiés de gibier, vous ne tirerez pas les plateaux oranges qualifiés d'espèces protégées, tout en respectant une éventuelle silhouette humaine qui peut surgir à tout moment. Après chaque tir, les manipulations fondamentales seront effectuées (comme expliquées ci-dessus en n°2).

4 - Lorsque l'Inspecteur vous informe de la fin du deuxième atelier, vous déchargez le fusil semi-automatique. Puis, fermez la culasse avant de vérifier l'intérieur du magasin. Ouvrez la culasse avant de vérifier l'intérieur de la chambre. Vous pouvez ensuite lui rendre le fusil culasse ouverte. Ne pas oublier de ramasser vos douilles vides.



4^{ème} atelier : *tir au sanglier courant, noté sur 6 points dont 1 de comportement général.*

1 - En arrivant à votre poste, l'inspecteur du permis de chasser vous remet une carabine à verrou, culasse ouverte, ainsi que deux cartouches de manipulation.

2 - Carabine à la main, culasse ouverte et canon dirigé vers le ciel, vous expliquerez à l'inspecteur votre attitude :

- Je prends en compte mon environnement.
- Je me signale à mes voisins afin de m'assurer qu'ils m'ont bien vu.
- Je calcule mes angles de sécurité de 30 degrés par rapport à mes voisins ou aux obstacles « biens matériels » (5 pas vers le voisin et 3 pas à la perpendiculaire).
- Je me positionne ventre au bois et j'entends le signal de début de battue.

3 - Après le signal de début de battue, vous vous retournerez entre les deux angles de sécurité, vous calez la carabine, crosse sur la cuisse et ôtez la culasse afin de vérifier l'intérieur du canon. Replacez la culasse. Approvisionnez le magasin ou le chargeur des deux cartouches de manipulation, canon dirigé vers le ciel. Après avoir redescendu le canon un mètre environ devant vos pieds, vous pouvez verrouiller la carabine. Vous remontez la carabine vers le ciel avant de vous repositionner ventre au bois. Le déchargement de la carabine s'effectue aussitôt en revenant entre les deux angles de sécurité, canon dirigé vers le sol.

4 - Une fois revenu ventre au bois, carabine déchargée, l'inspecteur vous remettra une cartouche à douille amorcée et deux cartouches réelles pour tirer deux sangliers. Le chargement de la carabine s'effectue entre les deux angles de sécurité. L'attente s'effectue ventre au bois.

5 - Lorsque le sanglier sort de l'enceinte, vous pouvez vous retourner afin d'attendre qu'il ait franchi votre angle de sécurité pour le viser et le tirer avant le rembucher. Après le tir, vous éjectez la douille utilisée, vous réarmez et revenez en position ventre au bois en attendant le deuxième sanglier. Après le tir du second sanglier, vous éjectez la douille vide et rechargez, et vous revenez ventre au bois.

6 - Vous dites à l'inspecteur : « j'ai entendu le signal de fin de battue », vous déchargez votre arme et vous faites signe à vos voisins afin de vous assurer qu'ils aient bien entendu le signal de fin de battue.

7 - Tout en maintenant la carabine, canon dirigé vers le ciel, culasse ouverte, vous ramassez les étuis et vos repaires matérialisant les angles de 30°. Ensuite, vous pouvez rendre la carabine à l'inspecteur, en prenant soin de lui montrer que la culasse est bien ouverte.



A propos du comportement général du candidat

Cas de comportements dangereux directement éliminatoires :

- Approvisionnement, chargement ou déchargement de l'arme semi-automatique, ou de la carabine, canon à l'horizontale.
- Arme fermée, canon(s) dirigé(s) vers un bien matériel (véhicule, engin agricole, bâtiment), une silhouette, une personne, un animal domestique ou une route ouverte à la circulation.
- Canon(s) dirigé(s) vers soi (dont sa main en se signalant au voisin de poste) ou vers une personne, arme fermée (toutes les personnes présentes sur le site comptent pour l'examen, sans exception, y compris les silhouettes).
- Départ intempestif d'un coup de feu imputable au candidat.
- Déplacement carabine approvisionnée, culasse fermée ou non, ou culasse non positionnée vers l'arrière, verrouillée ou non.
- Fermeture ou ouverture de l'arme à canons basculants, canons à l'horizontale.
- Fermeture ou ouverture de l'arme sur les pieds du candidat.
- Incorrection sur le parcours (en paroles ou en gestes).
- Manipulations de la carabine en dehors de la zone de tir.
- Manipulations, épaulement ou tir dans l'angle des 30°.
- Mise en joue en situation dangereuse, sans tirer (hors haie).
- Ne pas parvenir à charger ou décharger la carabine ou l'arme semi-automatique.
- Non maîtrise manifeste de l'arme (recul, déséquilibre, chute ...).
- Passage de l'arme fermée, canon(s) vers le bas entre deux personnes.
- Passage de l'arme fermée, canon(s) vers le sol, entre une personne et un bien matériel rapproché.
- Passage des obstacles, arme à canons basculants non sécurisée.
- Quitter son poste pendant la battue (pas de signal de fin de battue **et** ne pas faire signe aux voisins).
- Rangement de l'arme semi-automatique, culasse fermée, dans l'étui long.
- Refus d'exécuter une action ordonnée par l'inspecteur du permis de chasser (refus de ramasser les douilles au sol, par exemple).
- Remise de l'arme non sécurisée (ou pas complètement déverrouillée) à l'inspecteur du permis de chasser.
- Tir à hauteur d'homme, face à un écran végétal.
- Tir à la hanche, ou sans épauler.
- Tir d'un plateau orange.
- Tir du sanglier rentrant, ou en dehors de la zone autorisée, ou avant le signal de début de battue.

- Tir en direction d'un bien matériel, (véhicule, engin agricole, bâtiment), une silhouette, une personne, un animal domestique ou une route ouverte à la circulation.
- Tir sans regarder la cible ou le plateau (ne tire pas dans la zone de la cible ou du plateau, ou ferme les yeux).
- Vérification de l'arme semi-automatique par la bouche du canon.

RAPPEL : Une arme sécurisée est une arme ouverte et non approvisionnée.



AVERTISSEMENTS : L'avertissement est signalé au candidat pour une faute grave non éliminatoire. Il entraîne la perte d'un point de comportement général. Le troisième avertissement provoque l'élimination directe.

Motifs d'avertissements :

- Fermeture de l'arme à canons basculants en relevant les canons *.
- Ouverture ou fermeture de l'arme à canons basculants, canons non dirigés vers le sol.
- Déplacement arme à l'horizontal.
- En attente de tir (réel ou simulé), fusil ou carabine épaulé(e), ou canon(s) à l'horizontal.
- Non vérification de l'intérieur des canons de l'arme remise par l'inspecteur du permis de chasser, à tous les ateliers.
- Doigt sur la queue de détente sans avoir épaulé, quelque soit l'endroit du parcours.
- Ramassage d'une douille au sol, arme fermée ou non déchargée.
- Non vérification du (des) canon(s) après avoir ramassé une cartouche (douille), canon(s) dirigé(s) vers le sol.
- Doigt non positionné derrière le pontet lors des manipulations ou en déplacement.
- Non prise en compte caractérisée de l'environnement pendant les manipulations de l'arme.
- Manipulations de la culasse de l'arme semi-automatique doigt non positionné vers le haut.
- Non vérification chronologique du magasin et ensuite, de la chambre de l'arme semi-automatique.
- Non vérification de l'arme avant l'approvisionnement ou avant le rangement.
- Non vérification de l'intérieur du magasin et/ou de la chambre de l'arme semi-automatique.
- Ouverture de l'arme à canons basculants en baissant les canons.
- Ouverture ou fermeture de l'arme à proximité des pieds (moins de 50 cm).
- Rangement de l'arme basculante ou de l'arme semi-automatique doigt sur la queue de détente dans l'étui long.
- Vérification de l'intérieur des canons de l'arme à canons basculants, ou du magasin ou de la chambre de l'arme semi-automatique en direction d'un bien matériel

(véhicule, engin agricole, bâtiment), une silhouette, une personne, un animal domestique ou une route ouverte à la circulation.

* **RAPPEL** : L'ouverture et la fermeture d'une arme à canons basculants s'effectuent toujours canons dirigés vers le sol.

▪ Si elles s'effectuent canons dirigés vers le ciel, ces manipulations font l'objet d'un avertissement pour ouverture ou fermeture de l'arme à canons basculants non dirigés vers le sol.

▪ Par contre, ces manipulations effectuées canons à l'horizontal, font l'objet d'une **élimination**.

QUESTIONS THEORIQUES : NOTÉES SUR 10 POINTS



Après avoir réussi les exercices pratiques, l'inspecteur vous invite à répondre à dix questions théoriques (dont 1 éliminatoire) sélectionnées de manière aléatoire par le logiciel.

Vous venez de réussir votre Permis de Chasser : Si vous avez plus de 16 ans, le Permis dit « Titre Permanent », vous sera remis en main propre par l'Inspecteur du permis de chasser. Si vous n'avez pas l'âge requis, il vous sera envoyé à votre domicile à la date anniversaire de vos 16 ans.

Validation du Permis de Chasser : En période de chasse, un bon de commande pour obtenir votre validation annuelle vous sera remis en main propre. Si tel n'est pas le cas, rapprochez-vous de la Fédération des Chasseurs pour en obtenir un au moment opportun. Vous bénéficierez d'une réduction lors de l'achat de votre première validation.

Vous n'avez pas réussi l'Examen : Une demande de réinscription, à retourner à la Fédération des Chasseurs, vous sera remise en main propre. Vous recevrez une convocation pour suivre une formation supplémentaire dans les jours précédents le futur examen. Celle-ci est rendue obligatoire pour augmenter vos chances de réussite.

Chasse Accompagnée : L'autorisation de chasser accompagné peut être demandée à partir de 15 ans si vous avez suivi les formations obligatoires. Elle est valable un an.